

Conférence de presse

Situation économique, perspectives conjoncturelles et priorités de la politique économique en 2008

Vendredi 7 décembre 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

Priorités de politique économique pour la nouvelle législature

Gerold Bührer, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Les fondamentaux de l'économie suisse sont bons. Ces dernières années, le dynamisme de la croissance et de l'emploi a été impressionnant. Notre pays est bien classé au palmarès international de la compétitivité. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions. Il ressort déjà clairement des perspectives pour 2008 que nous allons vers un ralentissement de la croissance économique mondiale.

Au-delà de ces considérations conjoncturelles, il importe tout d'abord de ne pas perdre de vue les tendances de politique économique à long terme. Il apparaît clairement que ces prochaines années, la concurrence mondialisée continuera de représenter un défi pour l'Europe occidentale et donc aussi pour la Suisse. A l'avenir, la Suisse ne pourra rester du côté des gagnants que si la politique économique, les entreprises et les partenaires sociaux parviennent à renforcer durablement notre capacité concurrentielle.

En politique économique et financière, la Suisse ne doit pas se reposer sur ses lauriers. Elle doit au contraire travailler à consolider les bases d'une croissance durable, plutôt que de chercher à traiter des symptômes.

A notre avis, les défis que nous aurons à relever sous l'angle de la politique de la croissance sont les suivants :

1. Dans l'intérêt d'une politique financière solide, il y a lieu surtout d'utiliser systématiquement les excédents accumulés grâce à la bonne conjoncture pour amortir la dette et viser des baisses d'impôts. Il convient de respecter rigoureusement le frein à l'endettement adopté à une majorité populaire de près de 85 % et de l'étendre aux dépenses extraordinaires. Pour prévenir de nouveaux déficits massifs, notamment en cas de tassement conjoncturel, il importe de faire avancer les réformes structurelles relatives aux dépenses (portefeuille des tâches). S'il faut limiter l'augmentation des dépenses au renchérissement, il faut veiller avant tout à maintenir une marge de manœuvre pour des dépenses d'investissement porteuses d'avenir, susceptibles de stimuler la croissance, telles celles consacrées à la formation et à la recherche ainsi qu'à la modernisation de l'infrastructure. Il s'agit aussi d'éviter que le domaine social absorbe l'essentiel des ressources, au point d'empêcher ces investissements.

2. Sur le plan de la politique fiscale, il importe de poursuivre les réformes engagées en faveur des entreprises (réforme de l'imposition des entreprises II, réduction des taux de l'impôt sur le bénéfice, élimination du droit de timbre d'émission), des couples et de la simplification de la TVA par l'introduction d'un taux uniforme. Il est indispensable de maintenir les impôts bas et de se fixer une discipline rigoureuse en matière de dépenses pour favoriser la croissance et rester compétitifs face à la concurrence internationale. En ce qui concerne le différend fiscal avec l'UE, nous invitons le Conseil fédéral, au nom de la souveraineté fiscale du pays, à demeurer ferme dans son refus de concessions. Au-delà des désagréments qu'entraînerait un inflexionnement de sa position pour notre économie, il pourrait aussi représenter un dangereux précédent.
3. En politique économique extérieure, la consolidation de la voie bilatérale avec l'UE, les accords de libre-échange avec les pays émergents extra-européens et la relance des négociations de l'OMC sont des thèmes de premier plan. La libre circulation des personnes avec l'UE en particulier a fait ses preuves. L'extension du principe aux nouveaux membres de l'UE que sont la Roumanie et la Bulgarie est donc dans l'intérêt de l'économie suisse, pour autant que des délais transitoires suffisamment longs soient respectés.
4. La concurrence doit encore être renforcée, au-delà des diverses améliorations déjà apportées (révision du marché intérieur et loi sur les cartels). Il convient de faciliter l'accès à notre marché et de supprimer les prix administrés par l'Etat. Outre l'élimination des obstacles aux échanges dans le cadre de la réglementation du cassis de Dijon, il y a lieu d'aller de l'avant avec l'ouverture du marché postal et du marché de l'électricité et, en politique de la santé, d'étendre la concurrence au marché hospitalier.
5. D'autres projets importants portent sur la formation et la recherche, avec un fort accent sur les sciences naturelles et la formation des ingénieurs. La loi-cadre sur les universités doit nous amener à créer rapidement les conditions qui permettront à nos instituts d'enseignement supérieur de se positionner avec un profil clair dans une intense concurrence internationale en matière d'accès et de production du savoir.
6. En matière d'énergie, l'approvisionnement doit être assuré sur une base concurrentielle, géopolitiquement étendue et respectueuse de l'environnement. Ces conditions sont de la plus haute importance pour notre place industrielle et notre économie de services. De nouveaux efforts d'économies, des améliorations d'efficacité, la promotion d'énergies de substitution sont certes nécessaires, mais la construction de grandes installations, en priorité nucléaires, demeure inévitable.

Les réformes envisagées doivent servir à garantir les meilleures conditions face à la concurrence internationale, tant pour les grandes entreprises à vocation internationale que pour les PME performantes. C'est ainsi qu'il sera possible de maintenir et de créer des emplois en Suisse. Notre pays doit disposer à l'avenir d'excellents atouts pour permettre aux activités financières, aux services ou à l'industrie de prospérer.